L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN, 13 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

A TRAVERS CHAMPS

Par Henry Gréville.

L'heure était décisive; au lieu du trouble confus qui bouillonnait en lui tout à l'heure, il se sentait devenir immobile de recueillement pour mieux entendre l'arrêt de son destin...

—Hier, vous avez veillé sur moi comme un frère: toujours vous m'avez traitée en amie; vous avez dit un jour que vous n'ayiez pas eu à vous repentir de l'influence que, sans le savoir, sans le vouloir, j'avais exercée sur votre vie;—vous avez pour moi une affection solide et vive, je le sais; rien n'est perdu de tout ce que vous m'avez donné. Elle parlait par saccades, et Maxime haletant suivait les paroles sur les lèvres.—Je suis heureuse et fière des affections que je puis inspirer autour de moi; cela seul vaut qu'on vive et qu'on lutte;—et c'est parce que j'en suis fière que ce matin, après ce que vous avez fait pour moi, ce que vous avez souffert pour moi hier, je vous dis: Monsieur Maxime, partez!

Elle lui tendait les deux mains. Eperdu, foudroyé, il la regardait toujours; il vit ses yeux s'emplir de larmes et déborder soudain comme deux coupes trop pleines.

Il se précipita sur les deux mains glacées qui venaient à lui, et, pendant qu'il y plongeait son visage brûlant, il crut sentir une larme tomber sur ses cheveux. Il leva la tête, elle le regardait encore, avec une expression de sincérité, d'enthousiasme et de tendresse mêlés.... Dans ce regard il lut et absorba toutes les joies du sacrifice.

—Je pars, répondit-il, merci!

Il s'éloigna aussitôt, la laissant seule dans le petit kiosque ombragé. Tant qu'il fut dans l'allée, il eut le courage de ne pas se retourner; mais, arrivé au coin de la maison, il ne put se défendre de regarder derrière lui. Elle marchait lentement le long de la terrasse; les plis lourds de sa robe traînaient sous ses pas les fleurettes de la bordure, qui se relevaient après qu'elle avait passé.... Une angoisse extrême le prit à la gorge, il allait retourner et lui crier: Non, je ne puis pas! Son cocher, qui venait le chercher, lui dit:

—La calèche est prête, Monsieur, qu'ordonnez-vous?

—Attelle! répondit Orianof; et il rentra dans la maison.

Le déjeuner, les regrets de Souratine, le moment des adieux, tout cela passa devant lui comme un rêve. Au moment où, déjà sur le perron, il s'avançait pour prendre congé de Tatiana, Souratine lui poussa sa femme dans les bras, en lui disant:

—Sur les deux joues, comme le dimanche de Pâques, elle vous doit bien cela!

Maxime embrassa résolûment Tatiana sur les deux joues; son cœur était tellement engourdi par l'effort du moment qu'il ne sentit pas ce baiser; elle n'était plus une femme pour lui, c'était l'être immatériel qu'il avait rêvé la veille....

Comme il passait sous la porte neuve, déjà posée, Souratine lui cria:

—Premier à sortir par cette porte, soyez aussi le premier à revenir.

Rentré chez lui, Souratine prit sa femme dans ses bras et lui appuya doucement la tête sur son épaule.

—Ma pauvre enfant, lui dit-il, tu viens de subir une épreuve cruelle; mais tu es jeune, tu te remettras avec le beau soleil et beaucoup de tendresse.

Tatiana, effrayée, regarda son mari bien en face; il l'attira plus près encore et lui ferma les yeux d'un baiser.

—Tu as raison, dit Tatiana en se blottissant sur son cœur; avec le beau soleil et ton amour, on guérit de toutes les blessures.

XIX

Maxime roulait à travers champs. Après le premier choc, sa douleur semblait s'être pétrifiée; il ne la sentait presque pas, bien que tout son être fût en proie à une tension pénible. Les prairies étaient d'un vert splendide, les seigles relevaient peu à peu leurs jeunes épis courbés par l'ouragan; les paysans, dans les villages, travaillaient courageusement à réparer leurs toitures endommagées; au moulin, le meunier taillait à grands coups de hache une vanne neuve pour remplacer celle que le courant avait emportée la veille.

Cette activité, non encore joyeuse mais déjà résignée, lui fit l'effet d'un reproche; plus il s'approchait de chez lui, plus la longue leçon qu'il avait reçue sur toute la route se gravait dans son esprit.

Arrivé au sommet de la dernière montée, il vit se dessiner devant lui Orianova avec sa maison blanche, son église originale à la coupole byzantine, la longue avenue de peupliers qui bordait son ruisseau à fleur de terre à la mode de Belgique,—c'était une fantaisie de son père, qui avait passé plusieurs saisons à Spa;—et pour un moment le sentiment de la patrie, du chez soi, effaça tout le reste dans son âme. En passant par le village, il vit de plus près les masures décrépites de ses paysans, les toitures de chaume en lambeaux, la forêt dévastée, tous signes d'abandon et d'oubli; les petits enfants et les femmes déguenillées accouraient à sa rencontre en lui criant: Salut! seigneur!

—Vous avez raison, Tatiana, pensa-t-il; je ne m'occupe pas assez de mes terres. Vous ne me ferez plus ce reproche.

Il franchit le seuil de la maison paternelle, grave et triste, mais non pas désolé. Tout finissait; on rentrait les avoines, et les lourds chariots se suivaient à la file le long de l'avenue de peupliers. Il était à peu près six heures, et les derniers rayons d'or rouge du soleil se jouaient à travers les osiers que bordait le ruisseau. Orianof, assis à la fenêtre, regardait passer sa moisson.

Les deux mois qu'il venait de vivre seul, mais occupé, n'avaient pas été exempts de peines: bien des fois, la nuit, parcourant la chambre à grands pas, il s'était dit: J'irai la voir demain; et le lendemain il ne se sentait ni le courage ni la faiblesse de retourner à ce logis où sa présence n'apporterait rien de bon. A plusieurs reprises, Souratine lui avait écrit pour lui donner de ses nouvelles, mais il y avait alors plus de quinze jours que Maxime n'avait entendu parler de son ami, et le temps lui paraissait long.

Il se livrait à des réflexions amères sur son isolement lorsqu'il aperçut un messager dans l'avenue. C'était Grégoire, qui parut très heureux de le revoir, autant que la gravité ordinaire de ses manières lui permit d'exprimer sa joie; depuis le jour de l'orage, il considérait Maxime comme un être supérieur. Le fidèle cocher était porteur d'une lettre qu'il tira avec précaution des profondeurs de son cafetan. Maxime prit l'enveloppe, dit à Grégoire d'aller souper avec ses gens et sortit de la maison.

Le soleil venait de disparaître, le couchant était tout semé de petits nuages qui réfléchissaient les rayons à peine éteints. Orianof parcourait son jardin, n'osant ouvrir la lettre qu'il tenait à la main. Ce n'était pas Souratine qui avait écrit l'adresse, mais une main de femme en avait tracé les caractères fermes et menus; sans l'avoir jamais vue, il reconnaissait cette écriture. Il se décida enfin à rompre le cachet; c'était bien Mme Souratine qui lui écrivait.

"Maintes fois, disait-elle, mon mari m'a assuré que là où les conseils d'un honnête homme paraissaient souvent d'une sagesse incommode, dont on se débarrasserait volontiers si l'on osait, les avis, la sollicitude d'une honnête femme sont d'un effet puissant sur un homme de bien. Cette idée est pour lui une conviction si profonde, qu'à l'avenir c'est moi qu'il charge d'entretenir notre correspondance. Il prétend encore que vous répondrez plus régulièrement, ne fût-ce que par politesse, et je crois qu'il ne se trompe guère sur ce point. Puisqu'un nouvel ordre de devoirs va vous faire quitter Orianova pour Pétersbourg, vous ne trouverez pas mauvais, pour cette fois, que je me soumette au désir de mon mari en causant un peu avec vous.

Elle continuait ainsi pendant deux pages et terminait en lui disant:

"Il vous sera peut-être impossible de venir nous voir avant de quitter la province; mais, l'année prochaine, nous attendons avec impatience les premiers jours du printemps pour serrer la main de notre meilleur ami."

Le jour baissait rapidement, les nuages d'or s'étaient argentés, et Maxime regardait toujours les caractères indécis sur la feuille qui portait la signature de Tatiana. La passion, la souffrance des premiers jours d'isolement s'étaient calmées pour laisser subsister en lui les joies honnêtes et dignes d'un devoir accompli. Cette année-là devait compter pour plusieurs dans le nombre de ses jours; mais on n'acquiert la maturité qu'en traversant de telles épreuves, et il ne regrettait pas d'avoir vieilli rapidement, puisqu'il se sentait meilleur. Un chariot chargé de gerbes passa près de lui, et le paysan qui le conduisait le salua.

—C'est le dernier? demanda Maxime.

—C'est le dernier, notre maître. Votre moisson tout entière est dans vos granges, mais non sans peines.

—On n'a rien pour rien, repondit Orianof. Va, mon brave, va te reposer après la journée finie.

Il marcha longtemps le long du ruisseau creusé par son père, le long des peupliers que le vieillard avait plantés pour ombrager le chemin.

La nuit se faisait au ciel, la fraîcheur tombait sur la terre; des tas d'herbes séchées brillaient au loin, laissant monter dans l'air paisible leur colonne de fumée bleuâtre; quelques lumières brillaient aux vitres des cabanes où les journaliers prenaient leur repas du soir.

—Voici l'automne, se disait Maxime, les froids vont venir, mais la moisson est rentrée; tout labeur trouve sa récompense; l'âge vient pourtant....

Il pensa à Souratine, à leur longue amitié, à la joie qu'il éprouverait à serrer la main de cet ami loyal, confiant,—confiant jusqu'à la folie, s'il eût eu affaire à un autre homme qu'Orianof; il pensa à Tatiana et s'interrogea jusqu'au plus profond de sa conscience....

—Elle me sera toujours chère, se dit-il après un long examen;—son cœur était un peu serré, une vague tristesse se mêlait au souvenir de cette créature aimée et inaccessible;—je l'aimerai toujours, mais son image pure flotte désormais dans mon âme au-dessus des troubles et des angoisses. J'irai les voir l'an prochain.

La nuit était close quand il rentra chez lui, et le ciel plein d'étoiles; il était joyeux, malgré une ombre de mélancolie sereine qui planait encore sur lui comme un léger brouillard. Depuis le mois de juin, il avait beaucoup rêvé, et ses rêveries avaient porté fruit; son âme s'était adoucie; il comprenait bien des erreurs pour lesquelles il avait été sévère, et le monde, qu'il voyait d'un autre œil, lui semblait désormais plus digne de compassion que de colère.

Comme il s'arrêtait sur le perron pour regarder une dernière fois la splendeur du ciel illuminé, il sentit son cœur bondir dans sa poitrine comme dans l'attente de l'inconnu.

—Je suis jeune, se dit-il enivré tout à coup, la vie est longue, et nous avons en nous une source éternelle de joie; j'aimerai encore; celle que j'aimerai, je l'aimerai à la face de l'univers entier, et c'est à vous, Tatiana, que je devrai mon bonheur, car vous avez fait de moi un homme nouveau.... Puissiez-vous être aussi heureuse que vous êtes aimée!

FIN.

No ... LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un dindon ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, une caille, une perdrix ou un faisan, du premier jour d'avril au quinzième jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whippoorwille, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une hulotte ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruiront la récolte de fruits ou de grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 6.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention, à moins que ces oiseaux ne soient nuisibles à la récolte de fruits ou à celle de grains.

Sec. 7.—Décrètent de plus: Que la possession des animaux ou des oiseaux (excepté les apprivoisés) que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est par la présente, défendu de les tuer ou de les poursuivre, sera une preuve *prima facie* que les dits animaux ont été illégalement pris ou tués et que la possession en est illégale.

Sec. 8.—Décrètent de plus: Que toute personne qui exposera en vente un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est défendu de les prendre et de les tuer, sera pour chaque animal ou oiseau (excepté les apprivoisés) exposé en vente, sera sujet à la pénalité imposée ci-après, à quiconque tue ou prend un animal ou un oiseau contrairement à la loi.

Sec. 9.—Décrètent de plus: Que le fait de prendre, tuer ou avoir en sa possession, en violation de la loi, des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger constituera une contravention séparée et distincte et devra être puni en conséquence. Deux ou plus de deux contraventions peuvent être mentionnées dans le même acte d'accusation et la personne accusée sera condamnée à une amende pour chaque contravention si elle en est reconnue coupable.

Sec. 10.—Décrètent de plus: Que personne ne devra, aux époques indiquées dans cette loi, tuer ou prendre, à l'aide de trappes, pièges ou autres moyens, les animaux ou les oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque animal ou oiseau pris ou tué—pourvu que rien de ce que décrète cette loi ne s'applique aux oiseaux ou au gibier de passage.

Sec. 11.—Décrètent de plus: Qu'il est, par la présente, défendu à toutes les compagnies de transport, à tous les bateaux à vapeur, chemins de fer ou autres entrepreneurs de transport, quelconques, de transporter, aux époques qui indiquées, un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 12.—Décrètent de plus: Que la moitié des amendes recouvrées pour violation de cette loi devra revenir aux délateurs; l'autre devra être remise au trésorier du bureau d'écoles de la paroisse où ces amendes auront été imposées et devra être employée au profit des écoles de la paroisse.

Sec. 13.—Décrètent de plus: Que quiconque, après avoir été reconnu coupable de violation de cette loi, n'acquittera pas la ou les pénalités qui y sont prescrites, devra être emprisonné, dans la prison de paroisse, durant dix jours au moins et trente jours au plus.

Sec. 14.—Décrètent de plus: Que tous les actes, toutes les violations de cette loi, appelés contraventions dans les diverses sections sont ici déclarés crimes contre l'Etat de la Louisiane, et il sera du devoir de tous les avocats de districts *pro tempore* de l'Etat, de poursuivre, devant une cour quelconque ayant juridiction compétente, tous les personnes qui enfreindront cette loi.

Sec. 15.—Décrètent de plus: Que cette loi devra être mise en vigueur à dater du 1er juin 1877, et toutes les lois ou parties de loi contraires sont rappelées.

(Signé) LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 13 avril 1877.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

PARIS

AU PETIT SAINT-THOMAS

27, 29, 31, 33, et 35, rue du Bac,

et 25, rue de l'Université (Près des Tuileries.

Cette maison, qui compte plus de soixante années d'existence, est universellement connu et réputée comme établissement de confiance de premier ordre et vendant à très-bon marché,

Dans ses immenses magasins, que le voyageur ne peut se dispenser de visiter, se trouvent réunis les assortiments les plus complets de Soieries des premières fabriques: Bonnet. Tapissier, Ponsos, etc.; les Hautes Nouveautés en Etoffes de Fantaisie et Lainages, Châles Confections et Costumes pour Dames. Lingerie, Dentelles, Bonneterie, Ganterie, Toiles, Etoffes pour Ameublement, Tapis, Mercerie, Articles de Paris, Parfumerie etc.,etc.—English Assistants.

CETTE HUILE EST LA PLUS APPRÉCIÉE PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROCQUE

HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES

EXPÉRIENCES DANS TOUS LES HÔPITAUX DE PARIS

Supériorité reconnue

Sans Odeur et sans Goût

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS

DUCHAMP, Pharmacien,

86, rue des Missions

Nouvelle-Orléans: Garreché, Rivet, Hart et Cie

APPAREIL SELTZOGENE D. FEVRE

Breveté, 12 Médailles

Simple, solide, gracieux, facile à porter, à manœuvrer, à rafraîchir, pas de métal ni de caoutchouc en contact avec l'eau à boire.

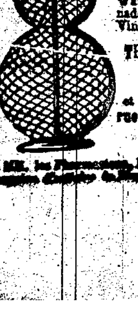

Avec cet Appareil on prépare soi-même et sans que les poudres soient jamais mélangées à l'eau à boire, Eau de Seltz, Eau de Vichy (Soda Water), Limonades gazeuses, Vins mousseux

Pour éviter les imitations et les contrefaçons exiger la marque:

D. FEVRE PARIS

THESSIER-FEVRE gendre et successeur rue St-Honoré 236 PARIS

En vente chez MM. les Pharmaciens, Droguistes et Marchands d'articles de Paris.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

FRANCE, Trudelle, mercredi, 19 septembre.
CANADA, Frangeul, mercredi, 26 septembre,

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)	$100
Deuxième	65
Troisième	35

Prix du passage pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:

Première cabine (vin compris)	$90 à $100
Deuxième	$65
Troisième	$35

Billets aller et retour à prix réduits.

donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H,
Nouvelle-Orléans.

4 mai

Compagnie américaine de steamers de Philadelphia.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool. La seule ligne de steamers transatlantiques portant le "Drapeau Américain."

DEPARTS—De Philadelphia, tous les JEUDIS; de Liverpool, tous les MERCREDIS.

La ligne de steamers de l'Etoile Rouge, portant la malle de la Belgique et des Etats-Unis. Départs tous les quinze jours, alternativement, de Philadelphie et de New-York.

Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande Bretagne et de l'Europe—aller et retour.

Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agence générale, 307 Walnut Street, Philadelphia.

Agents à la Nouvelle-Orléans.
A. K. MILLER & CO.,
Au No 35 de la rue Carondelet,
EDWARD A. YORKE,
au coin des rues Carondelet et Gravier.
28 avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 20 Sept. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3¼ pour cent.

Passage—Cabine	$50.
Entrepont	25.
Billet d'excursion	80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.
mai—1an

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, CAMELIA, Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.

capitaine Wm. Hanover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du train de neuf heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Bonfouca, sur la rivière Tchefoncte, pour Covington. Il quittera Fold Landing pour la Nouvelle-Orléans, le MARDI et le VENDREDI à six heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il sera positivement pris du fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA.

2 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Excursion du dimanche et du mercredi,

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville,

Le beau steamer CAMELIA,

Très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis.

Capitaine HANOVER

fera des excursions régulièrement le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de sept heures et demie allant en ville.

Prix du passage. Une piastre, aller et retour.

Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA.
14mai No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, Capitaine.

Se rattachant à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend du fret et signe des connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 38 de la rue des Magasins.

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départs tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la côte de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

BIG SUNFLOWER,

A. P. Trouadale, capitaine, J. B. Schmidt, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.

7 sept—

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la côte de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

BERTHA.

H. H. Broad, capitaine, T. Jobin, commis,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 81 rue Gravier. HITE & CARLIN, No 4 Tchoupitoulas. R. W. ADAMS, 21 Commercial Alley.

9 août—

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.

Voyage de retour Dimanche et Mercredi.

Le bon bateau à vapeur JOHN E. HANNA, remplaçant le St. JOHN, J. F. McELROY, Capitaine, J. O. LANGEXEON, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS et MERCREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, No de 22 rue Bienville.

19oct—

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.

HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 105 rue Decatur, près St Louis.

16juillet—1an

HAGAN'S

Magnolia Balm

A FEW APPLICATIONS MAKE A

Pure Blooming Complexion.

It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. It does away with the Flushed Appearance caused by Heat, Fatigue and Excitement. Heals and removes all Blotches and Pimples, dispelling dark and unsightly spots. Drives away Tan, Freckles and Sunburn, and by its gentle but powerful influence mantles the faded cheek with

YOUTHFUL BLOOM AND BEAUTY.

Sold by all Druggists and Fancy Stores. Depot, 53 Park Place, New York.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NILE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier automne prochain comme ci-dessous:

De Brême		De la Nlle-Orléans
Hannover	12 sept, environ	14 oct.
Frankfurt	10 oct.	11 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nlle-Orléans:

Chambre....$150 en or. Entrepont....$35, en or
De la Nlle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambres....$35 en or, Entrepont....$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$35 en or, Entrepont....$15 en

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
19 juin No 48 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 20 février 1877, Le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures 45 m. du soir pour la Nlle-Orléans. Le bateau qui se rattachera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à six heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 5 heures sera livré le lendemain matin.

C. B. PAYNE, Surintendant.

6sep—

Pour le Lac.

Bureaux du New Orleans City Railroad Company.—Au No. 124 de la rue du Canal.

—Nouvelle-Orléans, 25 mai 1877.—Jusqu'à nouvel ordre les trains partiront de la ville, pour le Lac, toutes les heures, de 6 heures du matin à 9 heures de l'après-midi, et toutes les demi heures de 3 heures de l'après-midi à 8 heures du soir. Le dernier train partira du Lac à 10 heures du soir.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

25 mai—

Chemin de fer Pontchartrain.

Dépot au pied des Champs-Elysées, près la Levée, 3e District.

Excursions au Lac, aller et retour, 20 cents. Pour enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
7½ heures	A. M.	8½ heures	A. M.
9 heures	A. M.	10 heures	A. M.
10½ heures	A. M.	11 heures	A. M.
Midi		1½ heures	P. M.
2 heures	P. M.	2½ heures	P. M.
3 heures	P. M.	3½ heures	P. M.
4 heures	P. M.	4½ heures	P. M.
5 heures	P. M.	5½ heures	P. M.
6 heures	P. M.	6½ heures	P. M.
7 heures	P. M.	7½ heures	P. M.
8 heures	P. M.	8½ heures	P. M.
9 heures	P. M.	9½ heures	P. M.

Les trains partiront comme suit:

Les dimanches les trains partiront toutes les demi heures à partir de 2 h. P. M.

Les Dimanches, il partira un train à cinq heures du matin pour l'agrément des amateurs de pêche, chasse, etc.

Les passagers devant s'arrêter à Gentilly en avertiront le conducteur avant le départ du train.

1er avril—6m D. S. ROBINSON, receveur.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivant à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partant comme suit:

Départ.		Arrivée.	
Express	7:30 A. M.	Express	11:45 A. M.
Express	5:30 P. M.	Express	9:30 P. M.
Train d'agrément	3:15 P. M.	Train d'agrément	9:20 A. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville St. Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face de City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. H. ROBINSON, Surintendant.
21 nov

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART		ARRIVE	
Express	7:30 A. M.	Express	11:45 A. M.
Express	5:00 P. M.	Express	9:30 P. M.
Coast Train	3:15 P. M.	Coast Train	9:20 A. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St. Louis, Washington, Baltimore, New York and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent, 1erjuin

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

A partir du 1er juillet 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS		ARRIVÉES	
Express No 1	5:30 P. M.	Express No 2	10:30 A M
Express No 3	6:15 A M	Express No 4	8:15 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN, Tennessee. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Milan, Tennessee, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas à Duquoin pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nile-Orléans et Mccomb City partent de la Nile-Orléans à 2h.30m P. M. le samedi, et à 7 h 30 m. le dimanche, et arrivent à 9 h 15 m A M et à 9 h 50 P M, le dimanche, et à 9 h 20 m A M le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune, sous le City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent,
J. C. FROST, V. P. & G. G. 14jy 75

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.

Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from May 12th 1877, as follows:—

DEPART		ARRIVE	
Express No 1	5:30 PM	Express No 2	10:30 A M
Express No 3	6:15 AM	Express No 4	8:15 P M

No 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN, Tennessee

And for ST-LOUIS a sleeper is attached at MILAN (Tenn), enabling passengers to go through without leaving the train, ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection at DuQuoin for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leaves New Orleans 2:30 PM Saturday, and 7:30 A M Sunday.

Arrives to New Orleans at 9:50 PM Sunday, and 9:20 AM Monday.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
J. C. CLARKE, V. P. & G. M. 14y 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et se rattachera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7 heures A. M.

Le fret pour les points du Bayou Lafourche, entre Lahadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au fret de Morgan City, est rendu pour le moment. Les contrats spéciaux pour fret aux correspondances... A. Baldwin, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret reçu tous les jours de 7 heures du matin à 5 heures du soir, avec les mêmes facilités d'avance... pour les points réguliers... Les lettres de voitures doivent être délivrées avant 3 heures... heure à laquelle les traits... [illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser... Matches et Magasins. Il ne sera pas reçu de fret après 3 heures.

Gén. A. WHITNEY ... CO., Agents

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DU— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)

Pour l'année expirée le 14 juin 1876.

En caisse le 10 juin 1875			$2,779 1	
Reçu dans l'année, pour quotit			1,704	
" " pour initiations			15	
" " pour intérêts sur les dépôts			122 1	
			$4,621 2	

—Déboursements dans la même période.—

Secours aux malades	$ 311			
Salaire du portier	22 50			
Frais d'impression	53			
Commission du percepteur	160			
Comptes de gaz, &c.				
A la mort de deux des membres dont un est mort avant votre dernier rapport annuel	$599 87			
Et un depuis	557 52	1,157	1,73 7	
En caisse actuellement			$2,896 1	

Nous avons perçu, depuis notre organisation (en juin 1872) pour quotités, initiations, intérêts sur les dépôts		$10,418 25		
Et avons payé pour loyer de la salle, la première année	$640			
Pour le mobilier	358 58			
2° impressions, commissions, salaire de portier, &c. &c.	926 91			
	1,925 54	10,418 25	2,896	
Payé pour secours aux malades	738			
Payé à la mort de membres	4,859 20	7,522 75		
		$2,895 56		

Nombre de membres actifs inscrits sur la liste le 10 juin 1875 54
Admis depuis lors 3
57 membres.
Démissionnaires 5
Morts 1
Expulsé 1 7
Actuellement sur la liste .... 50 membres.

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président.
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier.
EUGENE F. GARCIA.
P. O. KORNBECK.
L. SERE.
PAUL BLANC,
J. E. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. K. FORSTALL,
I. OUCULLU.

Conseil d'Administration.

13juin—1l

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1876		$1,781 71	
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1876		1,345	
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1876	$1,438 55		
Escompte billets payés avant l'échéance	22 71		
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière			
Bénéfice net		$7,127 26	$7,127

L'actif ... suit.	
Billets ables annuellement garant par emière hypothèque et privilège de vendeur	$24,801 77
Propriétés foncières	6,450 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,861 41
Currency des Etats-Unis	144 264 1,818 97
Effets à recevoir	7 180 15
Divers débiteurs	600 77
Installations	1,000 00
Intérêt courant	244 25
	138,171
Actions payées en plein	78,150 00
Actions payées en partie	3,722 55
Scrip	4,120 00
Dividende No 1 non-réclamé	137 25
Effets à payer	188 00
Divers créanciers	608 75
Surplus de l'actif	15,429 138,171

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

A. SAULET, Secrétaire.
J. A. FERNANDEZ, Président.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre A. D. 1876.

G. LEGARDEUR.

11 oct—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre— LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES

Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. ELMER BADER, Président.
CHAS. ENGERT, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale

Primes reçues	$137,129 63
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$24,467 00
Réassurances, retenues (rebate), dépenses, etc.	
	124,921
	$52,110
Total de l'Actif	$274,818

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 12 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

—DIRECTEURS:—

Henry Abraham, B. Katz, Louis Schneider, A. Elmer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt, M. A. Baumgar, Th. Lilienthal, R. Sieg, Geo. ..., H. F. Del Bondio, G. H. Miller, Isaac Scherck, H. Bicks, S. I. Nastta, J. M. Schwarz, Chas. Engefeld, H. Pahlmann, Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert, X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Reder, R. Wildermann

26 oct—

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE......$500,000.

EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.

Montant net des primes expirées, escompte et intérêt		$ 407,958 90
Pertes, dépenses, taxes, etc.	$ 277,207 94	
Réserve, $10,000 et dividende sur le capital 10 pour cent	59,547 47	$336,755 41
Bénéfice net		$ 71,203 29
Actif de la Compagnie, évalué à ce qu'il rapporterait sur le marché, au comptant, Actions, Bons, prêts, effets à recevoir		$396,509 73
Encaisse et primes en devoir recouvrement		138,698 48
		$535,298 21

Dividende payé sur les actions, dix pour cent par an et, sur les polices participantes, vingt pour cent payables comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Toutes les pertes sont réglées sans retard, à des conditions libérales, aux bureaux de la Compagnie No 52 de la rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY, E. J. HART, LIONEL C. LEVY, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, D. A. CHAFFRAIX, B. BISCOE, J. L. HARRIS, A. BALDWIN, L. ALOUS, CHAS MACREADY, SCOTT MCGEHEE, W. E. SEYMOUR, GEO. JONAS, JESSE S. FLOWER, D. FATJO, J. WEIS, T. L. AIREY, B. W. TAYLOR, R. E. CRAIG, O. MORIS, SAM'L L. BOYD.

Société d'assistance mutuelle des garçons restaurateurs, incorporée le 28 octobre 1873.

Rapport du Comité d'Administration et des Finances, approuvé à la séance du 7 mars:

Après déduction des dépenses jusqu'à ce jour:

En caisse		$226 10
En banque		999 05
Reconnaissances:		
Un billet dû à la Société	$24 00	
Quotités dues jusqu'au 1er avril	80 00	
Propriété du tombeau et immeubles	56 00	
	450 00	$460 00
Total		$1,785 15

Etat actuel de la Société—Membres actifs, 20—Membres honoraires, 64—Rayés 10—Décédés 1.

Officiers pour l'an 1877.

Président—PAUL ROQUES.
Vice-Président—M. FIZZINI.
Secrétaire—ERNEST DOMERGUE.
Assistant-secrétaire—LEON PETIT.
Trésorier—M. VANDERBANK.
Par ordre du Président,
ERNEST DOMERGUE, Secrétaire.

EA une séance extraordinaire, la motion a été faite et adoptée à l'unanimité pour admettre les BARKEEPERS qui désirent s'adjoindre à la Société en se conformant à la constitution et aux règlements. Une autre motion a été adoptée fixant à cinq piastres le contingent à payer pour l'admission. MM. les garçons restaurateurs et barkeepers sont invités à faire leur demande pour admission.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Président ... Conti et Royale.

ASSURANCES.

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie	$158,058 51	
Primes maritimes	29,315 95	
Primes de rivières	51,934 35	
		$239,308 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		223,225 15
Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:		
Pertes d'incendie	$67,335 60	
Pertes maritimes	7,285 41	
Pertes de rivières	25,510 20	
	$100,131 21	
Taxes, dépenses, escompte au lieu de articipation, etc.	$51,892 58	
Moins loyers, avantage, épargne, etc.	11,766 72	
	$40,125 86	$148,257 07
Profits bruts		$37,978 0

Dont $56,557 35 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation les créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$65,648 33	
Prêts sur bons et sur hypothèques	55,942 32	
		24,591 70
Prêts remboursables sur demande	$74,554 15	
Argent	53,846 71	
		$128,400 86
Bons de ville		72,065 00
Actions de banque et autres		73,415 63
Propriétés foncières		139,544 66
Primes en voie de collection et suspense account		23,415 94
Total de l'actif		$581,422 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.

W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden, Sam'l B. Newman, J. L. Harris, Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush, John Phelps, Joseph Stone, Adam Thomson, George Martin, Henry Abraham, Alfred Moulton, Victor Meyer, L. C. Jurey, Joseph Bowling, Edward Nalle, Edward J. Gay, Geo. W. Sentell, Simon Hernsheim, A. Levi, Simon Forcheimer, Wm H. Matthews, Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer, R. B. Post, John V. Moore, Edward Pilsbury, W. B. Conger, Jno E. King, Henry M. Preston, J. J. Irby.

22 mai—

Onzième état annuel —DU— Factors' and Traders' Insurance Company.

37..........Rue Carondelet..........37

Nlle-Orléans, 17 mai 1877.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:		
Sur risques d'incendie	$229,593 60	
Sur risques de rivières	200,950 28	
Sur risques de mer	37,222 31	$467,767 19
En moins:		
Primes non expirées, 1877	69,330 00	
Primes remboursées	9,487 27	98,815 2
Montant net des primes		$468,951 92
Pertes payées, savoir:		
Sur risques d'incendie	$100,297 27	
" de rivières	104,669	
" de mer	34,706 97	675 73
Réassurances	21,194 97	
Réfaction (rebate)	11,746 77	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	25,122 70	
Bureau d'assureurs de la Nlle-Orléans	5,822 60	
Dépenses générales brutes	29,849 44	356,412 27
Balance		$112,539 65
En plus—intérêt, escompte et épargnes reçus		88,803 20
		$201,142 95
En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 5 pour cent et second intérêt, 5 pour cent, dû actuellement		100,000 00
Bénéfice net		$101,142 95
Réserve pour couvrir les pertes		23,000 00
Balance partagée sur le montant net des primes, 1876–77		$78,142 95

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$319,082 46
Comptes en voie de recouvrement	31,114 11
Effets à recevoir, en garantie	465,587 60
Effets à recevoir pour primes	23,013 79
Actions de banques et autres actions	203,525 15
Bons de ville, d'Etat et autres bons	148,122 22
Bons du Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall' Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	77,010 81
Total	$1,282,909 66

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans,

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 19 mai 1877.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, ce qui fait dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000) et un dividende, au comptant, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participantes ($389,558 97) pour l'année expirée le 30 avril 1877.

ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble, T. Lytt. Lyon, John Caffe, Samuel H. Boyd, Richard Milliken, Joseph McElroy, J. I. Warren, W. J. Behan, R. T. Buchner, S. F. Eshleman, Sam'l Friedlander, Wm. C. Black, A. A. Yates, Charles Chaffe, John I. Adams, L. C. Jurey, Isaac Scherck, Wm. Hartwell, R. M. Walmsley, C. J. Leeds, A. H. May, A. T. Janin, S. H. Snowden, Jos. Bowling, A. M. Bickham.

22mai—1mois

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane,

CAPITAL ACTIF.

A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$ 914,797 14	
Propriétés foncières (valeur actuelle)	347,677 44	
Dette suspendue (valeur actuelle)	155,916 44	
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 @ 60 c.)	120,000 00	
Autres bons et actions	41,424 94	
Département des actions hypothécaires	776,280 19	
Change étranger et change américain	$227,242 73	
Monnaie courante et espèces	806,841 41	
	1,124,084 14	
		$3,480,190 48

PASSIF

Dû aux déposants	$1,641,239 26	
Dû à des banques et à des banquiers	181,355 53	
Dividendes non payés	814 00	
	1,823,408 8	
Profits et pertes	$ 166,691 64	
Capital	1,500,000 00	
		$1,666,691 64
		$3,490,100 48

JAS. J. TARLETON, Caissier.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque de l'Etat, au No 3 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. O. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. H. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey, M. E. Wheelock, W. O. Black, Scott McGehee, Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen, S. H. Kennedy, Lewis A. Wiltz, J. K. Hebb, A. J. Gazelle, Adam Thomson, W. E. Lyman, ... C. Palmer.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general that he has removed his office from No 64 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 66 same Alley. He again tenders his services to the public, hoping to merit their patronage... [illegible]

JOHN T. DUPUIS, ...

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14 de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 27 septembre 1876.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expirée le 31 août 1876.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie	$111,953 86	
Reçu pour primes de rivière	97,889 35	
Reçu pour primes de mer	13,694 65	
Primes non expirées le 31 août 1875	42,620 00	
		$226,157
A déduire:		
Primes non expirées le 31 août 1876	40,000 00	
Primes remboursées	2,871 33	
		42,871 33
Montant net des primes		$183,286 32
En moins:		
Pertes par le feu	$22,122 37	
Pertes sur les rivières	25,840 86	
Pertes sur mer	2,525 73	
Pertes non encore réglées	5,000 00	
		$55,486 96
Réassurances	16,596 90	
Réfaction (rebate) de 15 pour cent	5,279 56	
Taxes et licences	6,000 25	
Dépenses du bureau du Board des Assureurs	30,187 25	
Profits et Pertes	5,462 77	
	66,625 83	
En moins—l'intérêt	34,269 89	$21,655 94 $77,154 78
Bénéfice net		$96,121 53

ACTIF.

Effets à recevoir pour primes et prêts sur garantie	$45,995 07
En caisse	14,277 06
Primes en voie de recouvrement	13,586 00
Placé en actions de banques, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc.	$73,303 79
En moins la baisse des valeurs	15,000 00 58,303 79
Propriétés foncières	5,000 00
Billets par actions	191,996 98
Total	$329,118 19

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans,

Assermenté, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1876.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion annuelle 30 courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2½ pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 22 octobre 1876.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $12,586 pour le casuel.

DIRECTEURS.

A. J. Aiken, G. P. Harrison, S. D. Autey, David Hedden, Hugh Allison, M. Johnson, Isaac Bloom, Robert L. Moore, J. A. Braselman, H. J. Mullan, W. T. Blakemore, John Myers, E. B. Briggs, Edward Nalle, Sam'l Boyd, M. Pfeifer, C. H. C. Brown, Edward C. Payne, John D. Cobb, Geo. W. Sentell, J. R. Campbell, W. B. Thompson, W. L. Cushing, Frederick Wing, Temple S. Coons, C. W. Wood, Benjamin Gerson, T. S. Waterman, P. G. Gilbert, Lloyd R. Coleman, J. Davidson Hill.

1er octobre—1m

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 26 de la rue Decatur.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, la Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pour l'année expirée le 30 septembre 1876—fin de la cinquième année fiscale.

Total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876		1866 03½	
Montant d'actions payées en partie et forfaites en faveur de la Compagnie, conformément à une résolution des Directeurs		219 05	
Intérêt du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876		8742 18	
Intérêt compris dans les billets hypothécaires payés en actions de la Société, du 21 août 1876 au 30 sept 1876		229 74	
Balance de l'année dernière, au crédit des profits et pertes		113 95	
Dépenses générales, taxes, loyer, &c., du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876	8005 48		
Escompte de billets payés avant l'échéance	865 05		
Intérêt déduit du coût des propriétés saisies par la Société	2418 34		
Montant déduit d'installation	100 00		
Commission	150 00		
Terrain No 5, montant perdu sur la vente	222 22		
do No 4	222 22		
Propriété foncière No 1, do	122 43		
do do	350 48		
do do	1009 26		
do do	101 41		
do do	168 45		
Annotation du contrat No 5 au bureau des hypothèques	3 00		
	12243 17¼		
Bénéfice net, porté au crédit du capital réservé			
	14870 94¼	14870 94¼	

L'actif de la Société est comme suit:

ACTIF.

Billets payables tous les mois, garantis par hypothèque et privilège de vendeur		98681 6¼
Encaisse: Propriétés foncières		6844 75
Balance en banque	22 75	
Monnaie courante des Etats-Unis	$26 75	670 45
Divers débiteurs		226 21
Installations		600 00 44490 28¼

PASSIF

Actions payées en plein		28000 00
Scrip		2170 00
Dividende non réclamé		72 05
Effets payables		327 56
Divers créanciers		796 96
Surplus de l'actif		2613 77¼ 44490 28¼

Nous soussignés, jurons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 14 octobre A. D. 1876.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

17 oct—1m MarJ8

Hibernia Insurance Company,

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président,
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains	$313,424
Pertes payées	74,741
Bénéfice net	68,435

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin, John Henderson, Thomas King, John G. Ryan, Thos. Gilmore, W. J. Castell, John T. Gibbons, Jas. J. Girdner, William Hart, Emile Gauche, Davis Jackson, John H. Hanna, F. J. Gasquet.

Et, le 8 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré 10 pour cent d'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois; un dividende de 4 pour cent sur le capital payé et un dividende de 20 pour cent sur les primes payées par les actionnaires qui fait, avec la réfaction (rebate) de 15 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payées en plein seront payés au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater du 11 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Etat de Situation —DE LA— BANQUE NATIONALE D'ETAT

A LA CLOTURE DES AFFAIRES.
Le 30 Juin 1877.

ACTIF.

Prêts à terme	$1,048,025 44	
Prêts sur demande	219,610 57	
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Autres Bons et valeurs	114,261 87	
Change domestique et étranger	513,579 68	
Immeubles	141,583 25	
Fonds d'amortissement cinq pour cent	2,250 00	
Monnaie de papier	$679,013 90	
Espèces	37,212 38	
Chèques sur les autres banques	301,362 36	$1,017,588 64
		$3,106,990 45

PASSIF.

Capital actions		$550,000 00
Fonds d'excédant		25,000 00
Bénéfices indivis y compris le dividende de 4 pour cent		44,582 12
Billets en circulation		45,000 00
Dividendes impayés		3,037 29
Dû aux déposants	$1,987,275 74	
Dû à des Banques et banquiers éloignés	146,994 60	$2,134,270 34
		$3,106,990 45

SAML. H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. ... FRY, Caissier.

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104..........CANAL STREET..........10

[?]nd ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:—

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year,—

On Fire Risk	$361,296	
On Marine Risks	24,473	
On River Risks	25,697	
Total Premiums		411,449
Less Unearned Premiums		118,115
Net Earned Premiums 31st May, 1877		$293334 32
Losses paid:		
On Fire Risks	$117,867 98	
On Marine Risks	17,062 50	
On River Risks	3,598 77	
Taxes and expenses, less int'rst	28,683 86	
Reinsurances and return Premiums	16,101 03	183,314 66
Profit		$110,020 16

The Company have the following assets—

Real Estate	$289,979 49
City Bonds	110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds	169,225 56
Notes secured by mortgage	214,042 06
Notes secured by pledge	42,307
Bills receivable	75,164
Premium in course of collection	49,587
Cash on hand	77,607
	1,028,344 23

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO, E. TOBY, S. Z. RELF, D. FATJO, HY. BEEBE, P. FOURCHY, M. W. SMITH, J. J. FERNAN, D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN, CHAS. LAFITTE.

8 juin

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 102 rue du Canal.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 Janvier 1877.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1876.

Primes sur les risques de feu	$228,940 02	
Primes sur les risques de mer	62,479 71	
Primes sur les risques de rivières	29,696 92	
Total des Primes		$421,116 77
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$107,978 05	
Primes remboursées	1,292 82	109,270
Primes nettes acquises		$311,84
A ajouter:		
Intérêts	2,455 51	
Profits et pertes	6,076 09	
		15,661
		7,407 59
Pertes payées		
Sur les risques du feu	$ 97,741 74	
Sur les risques de mer	22,082 25	
Sur les risques de rivière	10,586 19	
Pertes en litige	2,145 34	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	48,465 82	
	182,312 44	
Réassurances	15,066 2	
Réfaction (rebate)	26,342 5	
Commissions d'agences	25,381	
Dépenses d'agences	4,505 01	
Taxes et licences	7,357 55	
Dépenses de bureau	27,004 59	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, &c.	5,822 61	
		296,309 1
Bénéfice net		$ 32,098

ACTIF.

Dépôt au Germania National Bank	$ 47,587
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat	22,078
Entre les mains d'agents aux E. U. et en Europe	21,88
Certificats de dépôt et de dette du New Orleans National Banking Association, $267,968 91, évalués à	26,397
Effets à recevoir pour primes	
Prêts sur hypothèques	133,924
Prêts sur nantissements	14,906
Effets à recevoir	17,217 5
Bons	56,212 62
Actions	26,127 9
Primes en voie de recouvrement	42,014 25
Propriétés foncières	74,883 5
Dû par divers	6,454 17
Bons des Etats-Unis	19,925 66
Total	$582,317

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$235,556 01
Effets à payer	19,666 66
Dividendes non réclamés	1,802 07
Primes sur risques non expirés	107,978 05
Pertes non réglées	51,611 15
Dû à divers	5,817 35
Fonds de réserve	18,694 0 500,21
Surplus	$82,098 0

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nlle Orléans.

M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 15me jour de janvier 1877.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

Le 15 janvier 1877, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende d'intérêt de DIX POUR CENT, pour l'année expirée le 31 décembre 1876 sur le capital de $30 par actions.

M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

A J GOMILA, PIERRE LANAUX, HENRY ABRAHAM, E M SCOTT, J B CAMORS, HENRY NORMAN, I K SMALL, WM A BELL, J PLAISENT, JOHN DYMOND, L J WEBSTER, M MUSSON.

17janv—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurances de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publiée conformément à la charte:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1877:		
Primes d'incendie	$70,980 15	
Primes de rivières	11,083 25	
Primes de mer	5,972 45	
		$88,035 93
Moins primes rendues		781 96
		$87,253 98
Pertes payées pendant l'année:		
Pertes de feu	$22,029 52	
Pertes de rivières	7,190 64	
Pertes maritimes	5,675 49	
	$48,795 75	
Réassurances	2,507 84	
Loyer	1,500 00	
Taxes	910 00	
Escompte (Rebate)	5,977 23	
Dépenses, moins escompte et intérêt	10,786 63	
Réserve pour risques non terminés	15,000 00	
		$85,677 50

Actif de la Compagnie:

Prêts garantis par nantissement	$9,953 27
Prêts garantis par hypothèque	16,250 00
Billets à recevoir pour primes	6,929 28
Stock, bons et autres effets	144,071 74
Propriété foncière	11,967 20
Primes en voie de collection	16,407 06
Argent en caisse	9,524 05
	$214,202 79

L'état de situation ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans,

Signé et juré devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.

JAS. FAHEY, Notaire.

—Directeurs—

V. MAIGNAN, H. GALLY, A. BONNECAZE, J. BAYLE, B. SALOY, A. R. BROUSSEAU, E. LABASSE, L. D. BARRY, A. CHIAPELLA.

19mai—1an, 11 p sem

Hibernia National Bank.—Nlle-Orléans

17 juin 1876.—A un meeting du conseil des Directeurs tenu aujourd'hui, la démission de MM. Wm. Hart, John Henderson, P. Fourniss et E. A. Yorke ayant été offerte et acceptée, MM. John I. Adams, I. C. Morris, Andrew Stewart Adam Thomson ont été dûment élus pour l'année courante.

M. Thos. Smith ayant également donné sa démission, M. I. C. Morris a été élu président à l'unanimité.

Le directeur est maintenant composé comme suit:

I. C. MORRIS, JOHN I. ADAMS, EMILE GAUCHE, P. IRWIN, ANDREW STEWART, THOS. SMITH, ADAM THOMSON.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73 CHARTRES STREET.

Rates of subscription: Daily, ... per annum, ... half-yearly, ... Quarterly, ...

Price of the Paper—... copies, Five cents.

Weekly—Per annum, ... half-yearly ...

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship KNICKERBOCKER, Kemble commander,

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Sept. 20, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3¼ per cent.

Cabin Passage $50.
Steerage 25.
Excursion tickets 80.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN & HAVRE taken by this line, and through Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.
my 4—1y

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

Fire premiums	$158,058 51	
Marine premiums	29,315 95	
River premiums	51,934 35	
		$ 239,308 81
Earned premiums, less re-insurance and return premiums		223,225
Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:		
Fire losses	$67,335 60	
Marine losses	7,285 41	
River losses	25,510 20	
		$100,131 21
Taxes, expenses, discount in lieu of participation &c.	$51,892 58	
Less rents, salvage savings, etc.	11766 72	
	$40,125 86	$148,257 07
Gross profits		$ 37,978 0

Of which $56,557 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets

The Company have the following assets—

Bills receivable	$65,648 33	
Loans on Bond and Mortgage	55,942 32	
		$ 24,591 7
Loan on Call	$74,554 15	
Cash	53,846 71	
		128,400 86
City Bonds		72,065 00
Bank and other Stocks		73,415 63
Real Estate		139,544 66
Premiums in Course of collection and suspense Account		23,415 94
Total asset		$581,422 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877,

W. B. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden, Sam'l B. Newman, J. L. Harris, Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush, John Phelps, Joseph Stone, Adam Thomson, George Martin, Henry Abraham, Alfred Moulton, Victor Meyer, L. C. Jurey, Joseph Bowling, Edward Nalle, Edw'd J. Gay, Geo W. Sentell, Simon Hernsheim, A. Levy, Simon Forcheimer, Wm. H. Matthews, Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer, R. B. Post, John V. Moore, Edw'd Pilsbury, W. B. Conger, Ino. E. King, Henry M. Preston, J. J. Irby.

27 mai—

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire premiums	$355,379 12	
Marine premiums	55,854 47	
River premiums	52,431 56	
Total amount of premiums		$463,664 15
Less unearned and return premiums		90,754 98
Net earned premiums		$372,909 17
Add interest and discount		27,447 97
		$400,429 14
Deduct—		
Fire losses	$99,452 74	
Marine losses	61,182 86	
River losses	24,746 85	
Net losses		$185,382 44
Reinsurances	$6,837 76	
Rebate	31,452 12	
Board of Underwriters, general expenses, State and city taxes	52,820 39	
		117,909 88
		$284,272 09
Reserve for unsettled claims		25,000 00
		$259,272
Net profits for 1876		$25,156 93

ASSETS OF THE COMPANY

Valued at their cash market value

Real estate	$115,183 77
United States Bonds, City Railroad Company, city and J. and G. N. R. R. first mortgage, bank and insurance stocks	155,300 9
Bills receivable (premiums)	11,754 24
First mortgage notes and pledge notes	195,780 00
Cash in bank	46,975 39
Premiums in course of collection	47,283 93
Amounts due by insurance companies	2,257 42
	$574,413 02

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable market value, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct to the best of our knowledge and belief.

New Orleans, 12th January, 1877.

W. A. BELL,
H. GALLY,
E. MERILH,
A. SCHREIBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January, A. D. 1877.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held this day, it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the first Monday of February next.

J. W. HINCKS, Secretary.

January 15, 1877.

DIRECTORS.

Ernest Merilh, H. Gally, Charles Lafitte, Wm. Van Benthuysen, Charles E. Schmidt, Jules Aldigé, Charles J. Leeds, W. A. Bell, D. Fatjo, Pierre Pouts, A. Schreiber, J. Tuyes.

jany 19—

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.,

A la clôture des affaires du jeudi 22 mars 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$ 775,541 15	
Actions, bons et hypothèques	235,194 09	
Propriétés foncières	85,000 00	
Caveaux des safe deposits	60,000 00	
Dépenses et taxes payées	5,220 00	
Dû par des banques et des banquiers éloignés	4,740 73	
Change américain	64,665 52	
Echange pour le Clearing House	$61,894 23	
Or	11,154 50	
Papier-monnaie	161,111 50	234,960 2
		1,411,045 05

PASSIF.

Capital nouveau	$350,000	
do ancien	150,000	500,000 00
Surplus		10,000 00
D'autres bénéfices non-partagés		36,842 20
Dû à des banques et des banquiers éloignés		97,904 5
Dépôts individuels (département des billets payables sur demande)	445,592 80	
do (département des épargnes)	234,232 75	
Certificats dits time certificates	88,321 00	768,307
		1,411,045 05

J'atteste que le tableau qui précède est exact.

J. S. WALTON, Caissier.